



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

COMMUNIQUÉ

**JOURNÉE D'ACTION
DU 14 NOVEMBRE 2013**

Le 14 novembre 2013, le SAFPT se joindra à la grève enseignante pour protester contre la réforme des rythmes scolaires.

Cette décision a été prise du fait de l'implication des personnels territoriaux œuvrant au sein des écoles.

En effet, cette réforme des rythmes scolaires apporte au sein des collectivités territoriales :

- Un bouleversement des horaires pour ces personnels
- Un accroissement des missions pour les ATSEM
- Un manque de moyens puisque les collectivités ne procèdent à aucune embauche
- Une confusion entre les personnels enseignants et les personnels territoriaux au niveau des responsabilités des uns et des autres.

Cette réforme qui a déjà été mise en place dans plusieurs collectivités territoriales se passe très mal.

Le SAFPT demande donc la suspension immédiate de la mise en œuvre de cette réforme qui est imposée aux agents territoriaux et qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de l'ensemble des acteurs concernés.

Pour les raisons sus évoquées, le SAFPT appelle les personnels territoriaux concernés par cette réforme à s'associer à la journée d'action prévue le 14 novembre prochain.

Toutefois, fidèle à sa philosophie « libre et indépendant », le SAFPT laisse chacun libre de suivre ou non cette directive.



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

La Garde, le 5 Novembre 2013

Madame Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale
1041 Avenue de Draguignan
BP 368
83130 LA GARDE

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation
Et de la Fonction Publique
80 Rue de Lille
75700 PARIS

Courrier recommandé A/R : 1A 073 876 3450 7
OBJET : Préavis de grève du 14 Novembre 2013

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale oeuvrant dans les écoles pour le jeudi 14 novembre 2013.

Ce préavis est motivé par le communiqué ci-joint.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale



Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

La Garde, le 5 Novembre 2013

Madame Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale
1041 Avenue de Draguignan
BP 368
83130 LA GARDE

Monsieur Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS

Courrier recommandé A/R : 1A 073 876 3449 1
OBJET : Préavis de grève du 14 Novembre 2013

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale oeuvrant dans les écoles pour le jeudi 14 novembre 2013.

Ce préavis est motivé par le communiqué ci-joint.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre très haute considération.

Yolande RESTOUIN
Secrétaire Générale